

## **CHAMPIONNAT DU CLUB EN MATCH-PLAY BRUT MESSIEURS**



**Le championnat est ouvert aux messieurs adhérents de l'ASGC à jour de leur cotisation et dont l'index est inférieur à 18.**

**Le tableau est établi en fonction des index.**

**Le championnat se déroule d'avril à octobre.**

**La date de chaque rencontre est choisie librement et d'un commun accord entre les deux joueurs en respectant le calendrier de la compétition établi par l'ASGC.**

**En cas de forfait d'un des joueurs, l'autre joueur est déclaré gagnant. Si les 2 joueurs ne parviennent pas à respecter le calendrier et hors accord de l'organisation, le gagnant sera tiré au sort.**

**Les départs se feront des repères blancs.**

**En cas d'égalité à la fin du parcours, un play-off en mort subite est disputé dans la foulée à partir du trou N° 1. En cas d'impossibilité de disputer un play-off c'est le compétiteur qui a marqué le dernier point qui est déclaré vainqueur.**

**Les résultats seront communiqués à l'accueil du golf par le vainqueur de la partie.**

**Le calendrier de la compétition sera établi par l'ASGC en fonction du nombre de participants.**

**Un prix sera décerné au vainqueur par l'ASGC avec le titre de champion 2025 du golf de Cholet.**